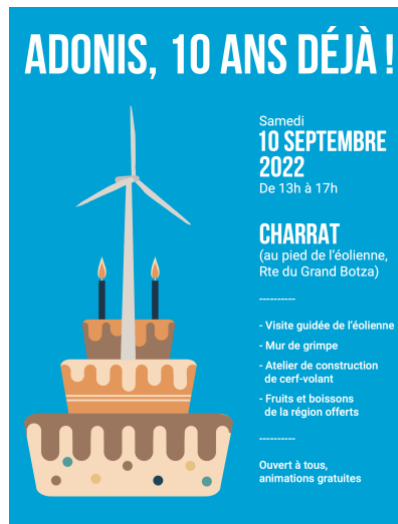


COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Le 10^e anniversaire d'Adonis généreusement célébré

Mise en service à l'été 2012, l'éolienne de Charrat, Adonis pour les locaux, célébrera le 10 septembre prochain son 10^e anniversaire. Durant cette période, elle a produit 68 GWh et généré près de 1,4 million de retombées économiques pour les communes actionnaires. Une fête populaire sera pour l'occasion organisée à ses pieds, ouverte à tous et entièrement gratuite!



www.eolien-valais.ch



«Au départ, nous estimions sa production annuelle à 6,5 GWh, mais finalement elle nous a agréablement surpris, puisqu'elle génère 6,8 GWh en moyenne», se réjouit Paul-Alain Clivaz, responsable du département Energie renouvelable chez SEIC-Télédis et coordinateur de projets ValEole. Après 10 années, ce sont ainsi pas moins de 68 GWh qui ont été produits par Adonis, l'éolienne de Charrat, mise en service en juillet 2012. Un record cantonal en matière d'éolienne. L'équivalent de production, durant la même période, de 4 terrains de football de panneaux photovoltaïques! L'énergie nécessaire à une voiture électrique pour parcourir... 9700 fois le tour de la Terre. Ou plus simplement, l'alimentation permanente de 1560 ménages.

Population de Charrat en hausse de 31,6%

«Contrairement à d'autres moyens de production d'énergie, les éoliennes sont peu sensibles à l'usure, et leur efficacité ne baisse pas avec les années», explique Paul-Alain Clivaz. Si bien que la société ValEole a choisi de célébrer ce 10^e anniversaire avec les gens de la région, car cette première décennie en augure d'autres tout aussi généreuses en

matière de production. Par ailleurs, les riverains vivent visiblement bien avec Adonis, puisque la population du village de Charrat a augmenté de 31,6% ces dix dernières années. «J'espère que cette bonne expérience et la situation énergétique actuelle permettra de faciliter à l'avenir le développement de tels projets, ajoute Paul-Alain Clivaz. Aujourd'hui en Suisse, 20 ans sont nécessaires pour construire une éolienne, alors que cette énergie a clairement un rôle important à jouer dans le mix énergétique hydraulique-éolien-solaire, en particulier en hiver.»

Une énergie locale, propre et génératrice de recettes pour les collectivités

Les autorités communales de la région sont elles aussi satisfaites de ce bilan. «Depuis 10 ans, les communes actionnaires ont pu profiter de quelque 1,36 million de francs de retombées économiques grâce aux redevances sur la production, hors impôts dus par la société», explique Anne-Laure Couchepin, présidente de Martigny et présidente du Conseil d'administration de ValEole depuis 2021. A l'heure où le prix des énergies fossiles venues de l'étranger est en train de monter en flèche, il faut avouer que disposer d'une énergie propre¹, locale et génératrice de bénéfices pour les collectivités constitue un atout précieux pour voir l'avenir avec davantage de sérénité, ce d'autant que deux autres éoliennes devraient rejoindre Adonis ces prochaines années.

En attendant, place aux réjouissances! Le 10 septembre prochain, de 13h à 17h, petits et grands sont invités à se rendre au pied de l'éolienne, où seront organisées des visites guidées,



¹ Selon une étude de l'Agence fédérale allemande pour l'environnement, l'énergie éolienne est la **technologie qui génère les coûts environnementaux les plus faibles** (0,28 ct d'euro par kilowattheure). Suivent l'hydroélectricité (0,3 ct), le photovoltaïque (1,64 ct) et la biomasse (7,71 cts). Le gaz naturel (8,59 cts) arrive en tête des énergies fossiles.

un mur de grimpe, un atelier de construction de cerf-volant pour les enfants, le tout évidemment dans un cadre convivial avec fruits et boissons de la région offerts. En bref, une journée entièrement gratuite et ouverte à tous!

28 mai 2022: le record

Le 28 mai 2022, Adonis a tourné comme jamais, produisant 73'042 kWh. Son record! En 24 heures, elle a permis ce jour-là d'alimenter 16 ménages pendant... une année! Usuellement, sa moyenne journalière est de 18'600 kWh.

ValEole / Actionariat et présidence

La société ValEole, fondée en 2009, s'est donnée pour mission d'exploiter le potentiel éolien entre Martigny et Riddes. Présidée depuis 2021 par Anne-Laure Couchepin, présidente de Martigny, elle appartient

- pour 50% aux communes de Martigny (18%), Fully (9%), Saxon (9%), Riddes (9%), Saillon (5%)
- et pour 50% aux sociétés électriques communales régionales, Sinegy SA (14%), SEIC SA (14%), OIKEN SA (9,5%), RhônEole SA (8%), Groupe E Greenwatt SA (4,5%).

PARC DE CHARRAT

CALENDRIER

2008-2022

- Novembre 2008** Autorisation de construire une machine test, octroyée par la Commission cantonale des constructions
- Février 2011** Reconnaissance par le Conseil d'Etat du site comme étant propice à la production d'énergie éolienne
- Juillet 2012** Construction de l'éolienne Adonis
- Janvier 2016** Mise à l'enquête publique du plan d'aménagement détaillé (PAD), accompagné du rapport d'impact sur l'environnement
- Juin 2016** Acceptation du PAD et de son règlement par la population de Charrat
- Octobre 2017** Homologation du PAD par le Conseil d'Etat
- Février 2022** Feu vert du Tribunal fédéral

PROCHAINES ÉTAPES

Procédure d'autorisation de construire

- Choix du modèle d'éoliennes
- Finalisation du rapport d'impact sur l'environnement
- Constitution du dossier technique pour l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI)
- Sondage géotechnique

Construction des éoliennes

- Edification des socles
- Transport des machines en pièces détachées
- Montage des éoliennes

Mise en service et début de la production



Site web de l'énergie éolienne en Valais: www.eolien-valais.ch

Page facebook: www.facebook.com/eolienvalais

Contact

Paul-Alain Clivaz, coordinateur de projets ValEole-RhônEole
Responsable Dpt Energie renouvelable SEIC-Télédis
Tél. 079 277 36 79 / paul-alain.clivaz@seic-teledis.ch